

Expert en architectures systèmes-réseaux et en sécurité informatique

RNCP36296 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326
Formacode(s)	31006, 31008, 24231, 31038
Code(s) ROME	M1803, M1802, M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/03/2022
Date d'échéance	25/03/2027

Certificateur(s)

ANAPIJ - 92100 · SIRET : 53145866900045

Partenaires habilités

25 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 25 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ANAPIJ	53145866900037	Former et organiser l'évaluation
ANAPIJ - 92100	53145866900045	Former et organiser l'évaluation
AVOLYS	33354415300146	Former et organiser l'évaluation
FORMADU	85115160500058	Former et organiser l'évaluation
FORMADU	85115160500066	Former et organiser l'évaluation
FORMADU	85115160500074	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT FRANCAIS DES AFFAIRES	38480937200046	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE	48874104200037	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE	48874104200045	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE	48874104200052	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 25 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36296-expert-en-architectures-systemes-reseaux-et-en-securite-informatique/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le développement de solutions informatiques implique de nombreux risques pour les systèmes d'informations. Ainsi, l'optimisation des environnements nécessaires à la conception et au déploiement de solutions informatiques implique également d'entrevoir les risques et les failles potentielles liées à la sécurité et la protection des systèmes et des réseaux.

Dans ce contexte, les besoins en recrutement dans la filière informatique ont évolué, et parmi les compétences

recherchées peuvent être mentionnées la définition de la stratégie et la supervision de la sécurité des systèmes d'informations, ou encore la connaissance et l'intégration des normes de sécurité et de conformité, mais également, le besoin d'expert sachant rationaliser les coûts et optimiser les ressources à allouer aux infrastructures informatiques.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de ses missions, l'expert en architectures systèmes-réseaux et en sécurité informatique peut mener les activités suivantes :

1. L'analyse et la conception des infrastructures techniques, systèmes et réseaux s'appuyant sur une veille technique et stratégique et en réponse à des besoins identifiés.
2. Le management de projets informatiques complexes, en maîtrisant toutes les étapes nécessaires à la mise en production d'une solution informatique.
3. La supervision et l'amélioration des infrastructures déployées en s'assurant d'une évolutivité des solutions informatiques et de leurs usages en condition réelle.
4. L'identification des risques et la définition de la politique de sécurité informatique propre à une organisation en s'assurant que la surface d'attaque du système d'information soit limitée autant que possible.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Conduire une veille sur les technologies afin d'identifier les innovations technologiques et stratégiques pouvant être implémentées dans le SI.

Auditer le système d'information afin de cibler les besoins en matière de sécurité informatique.

Identifier les solutions pouvant être déployées au sein du SI dans une logique de coûts/performance, pour définir des solutions répondant à des besoins fonctionnels et opérationnels.

Concevoir une infrastructure dans une logique d'efficience ;

afin de concevoir une solution répondant au besoin de l'infrastructure.

Définir les spécifications techniques de la solution afin de produire le cahier des charges technique et fonctionnel du projet.

Elaborer le cahier des charges afin de définir la roadmap du projet.

Définir la méthodologie de gestion de projet afin d'optimiser sa mise en œuvre.

Contrôler le déroulement du projet du SI pour s'assurer formellement que la solution est conforme aux spécifications et attendus en termes de ROI pour le projet.

Manager les équipes au sein du projet pour mener à bien les phases de développement, de tests et d'intégration du projet.

Piloter l'environnement technique afin d'optimiser l'intégration de l'infrastructure.

Concevoir un système de supervision : afin de vérifier que l'architecture soit conforme à la demande du commanditaire.

Optimiser l'infrastructure en place pour assurer l'évolutivité de l'infrastructure.

Réadapter l'architecture en place afin de conserver le même niveau de service pour tous les utilisateurs.

Piloter la migration de l'infrastructure pour assurer l'adaptabilité de l'infrastructure à la charge utilisateur.

Adapter la documentation technique au cycle de vie de l'architecture pour assurer l'évolutivité et la maintenabilité de l'architecture.

Concevoir la stratégie de sécurité du SI pour définir les solutions de sécurité pour le SI.

Comparer les méthodes de gouvernance de sécurité du SI afin de conseiller la direction de l'organisation sur les solutions à mettre en œuvre pour sécuriser le SI.

Mettre en œuvre les solutions de sécurisation afin de réduire la surface d'attaque du système informatique.

Valider l'innocuité d'une solution informatique afin de limiter le degré d'exposition du SI et mettre en échec des attaques potentielles.

Développer une culture de sécurité informatique pour assurer la conduite du changement au sein de la DSI.

Blocs de compétences

RNCP36296BC01 — Analyser et concevoir les infrastructures répondant à des besoins identifiés.

LISTE DE COMPÉTENCES

C.1.1. Conduire une veille sur les technologies afin d'identifier les innovations pouvant être implémentées dans le SI.

C.1.2. Auditer le système d'information afin de cibler les besoins en matière de sécurité.

C.1.3. Identifier les solutions pouvant être déployées au sein du SI pour définir des solutions répondant à des besoins fonctionnels et opérationnel.

C.1.4. Concevoir une infrastructure afin de concevoir une solution répondant à un besoin identifié.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.1.1 Mise en situation professionnelle : conduire une veille technologique

Pour le compte d'une DSI avec une problématique spécifique, le candidat va concevoir un rapport de veille en proposant un benchmark de solutions informatiques à implémenter. A travers ce livrable, le candidat rendra compte de la qualité de sa veille et de la pertinence des solutions identifiées. La mise en situation professionnelle fera l'objet d'un livrable multimédia.

E.1.2 Mise en situation professionnelle : développement de la gouvernance d'un SI

En équipe, le candidat va devoir élaborer le plan de gouvernance du SI dans l'objectif d'implémenter une nouvelle solution. Pour cela, le candidat doit :

- Conduire l'audit du SI afin d'établir un état des lieux en termes de gestion des ressources (humaines, matérielles...) et des risques associés ;
- Proposer un plan d'action à court, moyen et long terme permettant le remaniement ou le développement d'une nouvelle architecture au sein du SI ;
- Concevoir l'étude de faisabilité de la solution à implémenter ;
- Sélectionner les ressources à allouer et définir les étapes clés et indicateurs à mettre en place pour s'assurer de l'évolution du SI existant.

La mise en situation professionnelle fera l'objet d'un rapport d'écrit et d'une soutenance orale devant un jury

RNCP36296BC02 — Manager les projets du système d'information

LISTE DE COMPÉTENCES

C.2.1.1 Définir les spécifications techniques de la solution afin de produire le cahier des charges technique du projet.

C.2.1.2 Elaborer le cahier des charges afin de définir la roadmap du projet.

C.2.2 Définir la méthodologie de gestion de projet afin d'optimiser sa mise en œuvre.

C.2.3 Contrôler le déroulement du projet du SI pour s'assurer formellement que la solution est conforme aux spécifications et attendus en termes de ROI pour le projet.

C.2.4 Manager les équipes au sein du projet pour mener à bien les phases de développement, de tests et d'intégration du projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.2.1 Mise en situation professionnelle : Le candidat doit produire un rapport d'activités complet sur une situation professionnelle réelle.

E.2.2 Mise en situation professionnelle : En équipe, le candidat doit conduire un projet informatique complet pour un client professionnel (une institution, une association ou une entreprise). Cette mise en situation professionnelle fera l'objet d'un rapport d'écrit et d'une soutenance orale devant un jury.

RNCP36296BC03 — Superviser le déploiement et l'amélioration des infrastructures.

LISTE DE COMPÉTENCES

C.3.1 Piloter l'environnement technique afin d'optimiser l'intégration de l'infrastructure.

C.3.2 Concevoir un système de supervision afin de vérifier que l'architecture sera conforme à la demande du commanditaire.

C.3.3 Optimiser l'infrastructure en place pour assurer l'évolutivité de l'infrastructure.

C.3.4 Réadapter l'architecture en place afin de conserver le même niveau de service pour tous les utilisateurs.

C.3.5 Piloter la migration de l'infrastructure pour assurer l'adaptabilité de l'infrastructure à la charge utilisateur.

C.3.6. Adapter la documentation technique au cycle de vie de l'architecture pour assurer l'évolutivité et la maintenabilité de l'architecture.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.3.1 Mise en situation professionnelle : développement de la gouvernance d'un SI : En équipe le candidat va devoir évaluer et superviser l'environnement technique d'une solution informatique. La mise en situation fera l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance devant un jury.

E.3.2 Mise en situation professionnelle : Lors d'un projet annuel et dans le contexte d'un système informatique en usage réel, le candidat va devoir proposer des scénarii d'augmentation et de diminution de charges en identifiant des solutions concrètes selon les problématiques identifiées. La mise en situation fera l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance devant un jury.

E.3.3 Cas pratique professionnel :

Dans un contexte de migration de solutions informatiques, le candidat va devoir présenter un ordre logique de migration et le justifier.

Le cas pratique fera l'objet d'un rapport écrit.

RNCP36296BC04 — Identifier les risques et définir la politique de sécurité du système d'information.

LISTE DE COMPÉTENCES

C.4.1. Concevoir la stratégie de sécurité du SI pour définir les solutions de sécurité pour le SI.

C.4.2. Comparer les méthodes de gouvernance de sécurité du SI afin de conseiller la direction de l'organisation sur les solutions à mettre en œuvre pour sécuriser le SI.

C.4.3. Mettre en œuvre les solutions de sécurisation afin de réduire la surface d'attaque du système informatique.

C.4.4. Valider l'innocuité d'une solution informatique afin de limiter le degré d'exposition du SI et mettre en échec des attaques potentielles.

C.4.5. Développer une culture de sécurité informatique pour assurer la conduite du changement au sein de la DSI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.4.1. Cas pratique professionnel : Le candidat doit produire un rapport technique sur une maquette (systèmes et réseaux) à sécuriser dans une logique défensive. Le cas pratique fera l'objet d'un rapport écrit.

E.4.2 Mise en situation professionnelle :

En équipe (red team), le candidat va devoir travailler sur un réseau réel présentant des failles de sécurité et produire un rapport de restitution en conduisant l'audit de l'état du réseau, retraçant la chronologie de l'attaque, et préconisant des solutions à court, moyen et long terme.

La mise en situation professionnelle fera l'objet d'un rapport d'écrit et d'une soutenance orale devant un jury.

E.4.3 Mise en situation professionnelle : développement de la gouvernance du SI - En équipe, le candidat va devoir proposer un plan d'action à mettre en œuvre pour piloter la gestion des incidents majeurs d'un SI. Dans ce contexte, le candidat doit concevoir un protocole de contrôle des applications en cas d'incident majeur, et développer la communication associée en situation de crise. La mise en situation professionnelle fera l'objet d'un rapport d'écrit et d'une soutenance orale devant un jury.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Grâce à sa posture stratégique et transversale, l'Expert en architectures systèmes-réseaux et en sécurité informatique peut viser différentes typologies organisationnelles. Il peut travailler au sein d'une DSI d'une ETI ou d'un grand groupe, au sein d'une ESN (Entreprises de Services Numériques), ou au sein d'un cabinet de conseil.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Architecte des systèmes d'information / Ingénieur Systèmes et réseaux

/ Ingénieur réseaux et sécurité

/ Architecte systèmes et réseaux / Architecte Cloud

/ Consultant en sécurité informatique / Architecte sécurité

/ Consultant cybersécurité

/ Consultant en sécurité des systèmes d'information

/ Directeur des services informatiques

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier n'est pas réglementé en tant que tel ; cependant cet expert veille à la prise en compte et au respect des aspects éthiques, d'écoresponsabilité et réglementaires (RGPD, accessibilité numérique,...)

liés à son activité, ainsi qu'aux bonnes pratiques que le marché rend normatives (notamment en termes de sécurité : CISA, ISO, EBIOS, ANSSI,...)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 892 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	42 073
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un niveau 6 dans les domaines de l'informatique et/ou du numérique.

Présentation d'un dossier de candidature et examen d'entrée sous la forme d'écrits et d'un entretien avec un jury, portant avant tout sur les objectifs et la motivation du postulant, et qui peuvent : comporter des éléments d'appréciation relatifs à des aspects plus techniques, et/ou porter sur les stages préalablement menés et toutes autres expériences professionnelles pertinentes effectués par les postulants

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 7 membres :

4 représentants du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salariés et 3 représentants de l'organisme certificateur.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 901 €
--------------------------------	---------

Selon la branche 6 500 € – 7 901 €

Prise en charge	Branches concernées
7 901 €	Valeur par défaut · 210 branches
6 500 €	CNPE des sociétés financières, CPNE des agents généraux d'assurance
7 697 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date de décision	25/03/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/03/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	159	3	97 %	—
2019	145	0	98 %	—
2018	85	1	99 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP28332

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP36297, RNCP36469

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36296/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	9 800 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	8
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	5

Régions couvertes	4
Départements couverts	5
Organismes certifiés Qualiopi	5
Sessions	de 08/2025 à 10/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	19
Parcours menés à terme	11
Taux d'achèvement	58 %
Période	10/2024 – 11/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	21
Montant total engagé	103 216 €
Coût moyen par dossier	4 915 €
Durée moyenne	142 h
Période	07/2024 – 11/2025
France compétences	53 %
OPCO	38 %
Entreprise	8 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.